

Cahier des charges pour l'organisation d'une **Etape** / **Finale**

Grand Régional CSO 2027

En postulant pour une étape ou une finale du « Grand régional » CSO, les organisateurs s'engagent :

DUC :

1. A organiser les épreuves labellisées "Amateur" du Grand Régional dont au moins 3 catégories le dernier jour du concours, à savoir :
 - Am 3
 - Am 2
 - Am 1
 - Am élite

Les épreuves PRO 2/1 peuvent être organisées le samedi (au choix), sans labellisation possible.

Telles que décrites dans le règlement du GR.

2. Les épreuves labellisées GR devront respecter les barèmes de dotation et d'engagements suivant :

Pour une étape :

Epreuves	Dotation <u>minimum</u>	Engagement <u>maximum</u>
Am 3	300 €	25 €
Am 2	500 €	30 €
Am 1	700 €	38 €
Am élite	1 500 €	55 €

Pour la Finale :

	Dotation jour 1	Engagements jour 1	Dotation jour 2	Engagements jour 2
Am 3	300	25	500	30
Am 2	500	30	700	38
Am 1	700	38	1000	45
Am élite	1500	55	2000	70
Total	3000		4200	
			Total dotation	7200€

3. L'ensemble de ces épreuves se déroulant **au barrage**, la journée se limitera à 250 engagés
4. A organiser au minimum un concours sur deux jours.
5. A proposer des épreuves permettant aux cavaliers amateurs de tourner le jour précédent les épreuves labellisées GR.
6. A choisir les officiels de compétition parmi les officiels de compétition licenciés dans la région et ayant suivi la visio GR proposée par le CRE.

REMISE DES PRIX

L'organisateur prévoit des remises des prix à cheval pour les 8 premiers de chaque épreuve. Il prend en charge la dotation en cadeau de ces remises des prix. De plus, il mettra en place la remise des prix dédiée au GR récompensant les 3 premiers de chaque catégorie : jeune (moins de 18 ans) / senior (19 à 39 ans) / vétéran (40 ans et plus). Seuls les cavaliers licenciés dans les Hauts-de-France peuvent faire partie de cette remise des prix GR.

OFFICIELS DE COMPÉTITION

Au moins le jour des épreuves labellisées GR, l'équipe d'officiels devra être composé :

- D'un(e) Président(e) de jury et de (minimum) un assesseur
- D'un Chef de piste et d'un assistant
- D'un Commissaire au paddock
- D'un Chronométrateur équipé de matériel électronique et capable de réaliser un live résultat
- D'un Speaker (qui ne sera pas Juge sur le concours en question)

ACCUEIL

Une restauration à proximité du terrain, doit être ouverte le matin dès la première reconnaissance et jusqu'à la fin de la dernière épreuve, au moins le jour des épreuves du GR.

PISTE

L'organisateur s'engage à tout mettre en œuvre pour le maintien de pistes (terrain de concours et paddock) de qualité sur l'ensemble du concours.

L'organisateur s'engage à mettre à disposition du chef de piste un parc de 15 obstacles dont au moins trois combinaisons (dont au moins un triple).

L'organisateur s'engage à mettre à disposition du chef de piste le matériel et le personnel nécessaire aux changements de piste.

COMMUNICATION-VISIBILITE

Un speaker doit être présent, au moins le jour des épreuves labellisées GR. Il devra prendre en compte tout document préparé par le CRE lors de l'animation de la journée, notamment pour la mise en valeur des sponsors du GR et des cavaliers y participant. Cela sous-entend une sonorisation du site de qualité.

L'organisateur disposera sur le lieu du concours toutes les banderoles, calicots ou autres éléments de communication demandés au préalable par le CRE.

L'organisateur veillera à ce que l'obstacle du CRE et des sponsors du GR soient présents sur le terrain toute la durée du concours. Ces obstacles doivent être sautés dans les épreuves du GR.

En outre, l'organisateur veillera tout au long du concours à véhiculer par ses mots, ses gestes et ses intentions le discours fédéral et notamment :

- En veillant à l'éthique sportive
- En respectant scrupuleusement le règlement fédéral
- En faisant appliquer les principes du respect et du bien-être animal sur le site du concours.

Il s'engage de ce fait à respecter et défendre toute décision prise par les officiels de compétition

ACTION DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'organisateur s'engage à mettre en place une action de développement durable sur le site du concours. Cette action sera justifiée par une photo ou tout document attestant de l'initiative.

ENGAGEMENTS DU COMITÉ RÉGIONAL d'EQUITATION des HAUTS-DE-FRANCE

Sous condition du respect des règles précédentes, le CRE s'engage :

- A faire labelliser le concours par la FFE
- A fournir un obstacle du CRE
- A fournir plaques et flots pour les 3 premiers de chaque catégories (jeune / senior / vétérane) pour la remise des prix du GR. Soit 9 flots et 9 plaques.
- A fournir un Speaker dédié à l'animation des épreuves GR du dimanche.
- Le dimanche, à déléguer une personne (permanent du CRE ou de la commission CSO) pour suivre l'étape, annoncer les résultats, être présent pour les remises des prix, représenter le CRE etc...

La désignation des organisateurs qui accueilleront les étapes du grand régional se fait sur un appel à candidature et sur décision du CRE et de la commission de CSO.

A noter qu'aucune aide au concours est prévu pour cette saison.